

Analyse économique et historique des sociétés contemporaines

Sous la direction de **Philippe Deubel**

ISBN : 978-2-7440-7274-1

Chapitre 11 : Le changement social contemporain dans les pays développés à économie de marché

Fiche XI.1 Les transformations des niveaux de vie et des modes de vie

Nous chercherons ici à savoir dans quelle mesure le **niveau de vie*** a augmenté, et quelles incidences cela a pu avoir sur le **mode de vie***. Nous utiliserons aussi bien les apports de la sociologie que ceux de la microéconomie. En effet, l'augmentation globale du niveau de vie sur le long terme a profondément transformé les structures de la consommation. Nous verrons cependant qu'il n'y a pas de consensus concernant l'évolution actuelle des inégalités, et qu'il faut remettre en cause l'idée d'une uniformisation des modes de vie.

Nous nous concentrerons sur le cas de la France, en négligeant donc ici les inégalités internationales (pour plus de détails, voir article sur le développement).

11.1 Le niveau de vie augmente mais pas uniformément...

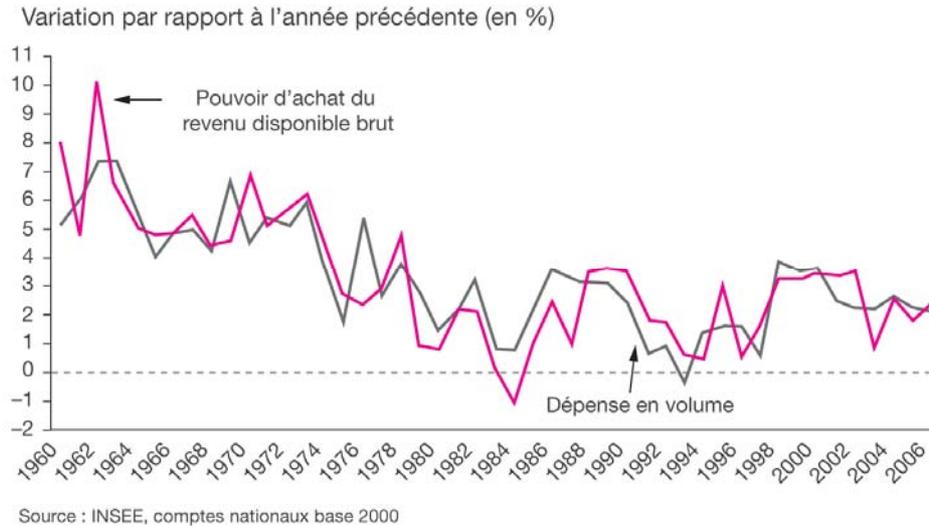
Mesurer le niveau de vie a pour fonction d'évaluer le niveau d'enrichissement atteint. Par ce biais, on cherche à évaluer le bien-être obtenu. D'ailleurs, en microéconomie (voir article sur la microéconomie), l'utilité, qui mesure le bien-être, se calcule uniquement à partir de la quantité de biens et services consommés.

11.1.1 L'augmentation globale du niveau de vie...

Une tendance de fond justifiée par les statistiques

Se demander si le niveau de vie a augmenté n'a pas de sens si on ne raisonne pas en termes de pouvoir d'achat. Autrement dit, il faut faire abstraction de l'inflation et raisonner en termes réels. Si on regarde l'évolution du pouvoir d'achat, on constate qu'il ne cesse de progresser, même s'il diminue en 1985 et s'il tend à ralentir fortement sur le long terme.

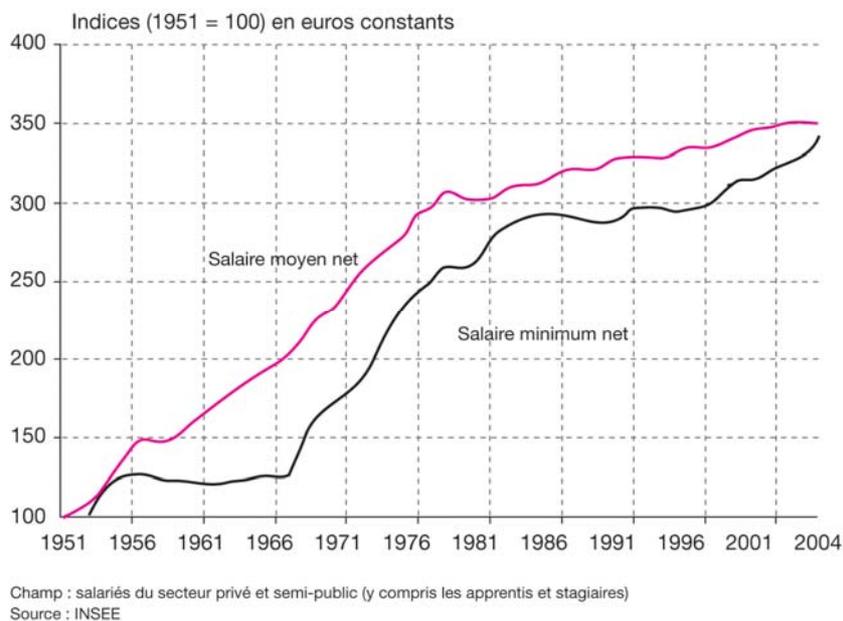
Figure XI.1.1 Évolution de la dépense des ménages et du pouvoir d'achat



Source www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATTEF05132&tab_id=524

Il est difficilement contestable, à la lumière des statistiques, de voir que, sur le très long terme, le **revenu*** ne cesse d'augmenter. Nous allons décomposer l'évolution du revenu en deux : intéressons-nous d'abord à l'analyse de l'évolution des **salaires*** avant de nous pencher sur l'évolution des revenus du **patrimoine***. Le salaire moyen a très fortement progressé, notamment durant les trente glorieuses, même si après un net ralentissement s'observe.

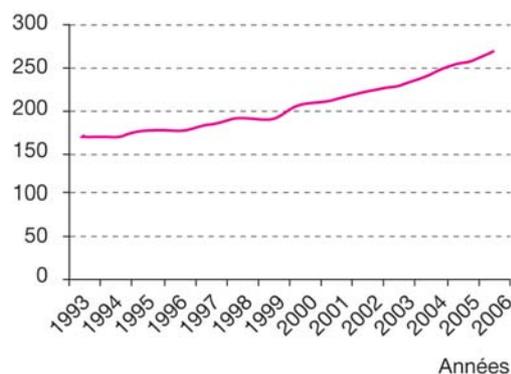
Figure XI.1.2 Pouvoirs d'achat du salaire moyen et du salaire minimum annuels nets



Source : www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATTEF04114&tab_id=225

Lorsqu'on s'intéresse aux revenus de la propriété, on observe une évolution similaire, même si l'on ne part ici que de 1993.

**Figure XI.1.3 Revenus de la propriété en milliards d'euros constants
(euros de 2006)**



Source : d'après Comptes nationaux – Base 2000 (www.educnet.education.fr/insee/revenus/prim/rpro.htm).

Se baser sur les revenus primaires a un inconvénient : ces derniers ne disent rien de la capacité réelle des ménages à consommer. Donc, pour mesurer le niveau de vie des ménages, il faut analyser le revenu disponible qui, selon l'INSEE, comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Ce revenu est comptabilisé par ménage. Lorsque l'on prend en compte le nombre d'individus composant le ménage, on obtient le niveau de vie. L'INSEE mesure le niveau de vie comme « le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation (uc)*** ». Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Tableau XI.1.1 Revenu disponible moyen par ménage et niveau de vie moyen (en euro de 2005 par an)

Année	Revenu disponible moyen par ménage	Niveau de vie individuel moyen
1970	19 938	10 661
1975	23 938	13 050
1979	26 058	14 737
1984	26 436	15 202
1990	27 593	16 045
1996	26 685	16 240
2000	28 134	17 462
2001	28 728	17 884
2002	29 615	18 381
2003	29 552	18 362
2004	29 476	18 367
2005	29 696	18 603

Note : les données à partir de 2002 sont issues d'une nouvelle série car les types d'enquête pour les recueillir ont changé.

Source : enquêtes revenus fiscaux 1970, 1975, 1979, 1984, 1990 et de 1996 à 2005, INSEE-DGI, disponibles sur : www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS04207&tab_id=50
www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS04202&tab_id=45

Il peut donc paraître plus logique de prendre en compte le revenu disponible pour mesurer le niveau de vie. Toutefois il ne nous paraît pas complètement pertinent dans la mesure où il n'intègre pas les **consommations collectives*** financées par les prélèvements obligatoires et qui améliorent ce niveau de vie.

En effet, certaines dépenses publiques, non individualisables (ce que la théorie économique identifie sous le concept de « bien public »), profitent d'une manière ou d'une autre aux individus, comme les dépenses de Défense nationale, de justice, de recherche et développement, etc. Aussi peut-il se justifier de les prendre en compte. Or, on constate que ces consommations collectives réalisées par les administrations publiques atteignent en 2006 130 milliards d'euros (en euros constants de 2000) en France, après n'avoir cessé d'augmenter tout au long des années 2000.

Une tendance parfois contestée

Toutefois, des économistes montrent qu'en changeant d'indicateur, cette évolution favorable est en fait à relativiser fortement. Le niveau de bien-être ne saurait se réduire à une addition de produits consommés ou de revenus. De nombreuses considérations qualitatives doivent ainsi être prises en compte pour permettre de mieux appréhender ce qu'est, ou ce que pourrait être, une bonne mesure du bien-être.

Deux économistes, Marc et Marque-Luisa Miringoff, ont construit un « indicateur de santé sociale » (ISS) dans la seconde moitié des années 1980. Il s'agit d'un indicateur synthétique qui tente de prendre en compte de nombreux éléments constitutifs du bien-être, et qui peuvent tout aussi bien mesurer le bien-être que la consommation ou le revenu, si ce n'est mieux.

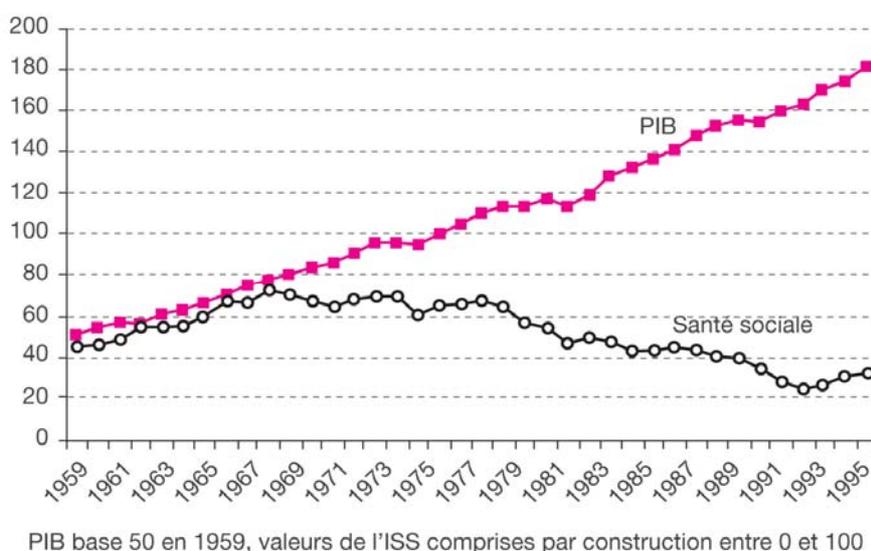
Cet ISS est calculé à partir de 16 composantes, regroupées selon le groupe d'âge concerné :

- enfants : mortalité infantile, maltraitance des enfants, pauvreté infantile ;
- adolescents : suicide des jeunes, usage de drogue, abandon des études universitaires, enfants nés de mères adolescentes ;
- adultes : chômage, salaire hebdomadaire moyen, couverture par l'assurance-maladie ;
- personnes âgées : pauvreté des plus de 65 ans, espérance de vie à 65 ans ;
- tous âges : délits violents, accidents de la route mortels liés à l'alcool, accès à un logement d'un prix abordable, inégalités de revenu familial.

On voit bien, à la lumière de cette liste, que la richesse n'est qu'une des composantes, puisqu'elle n'apparaît que comme un élément parmi d'autres, sous la forme du salaire hebdomadaire moyen. Les considérations de répartition de celle-ci entrent aussi en ligne de compte, directement ou indirectement (pauvreté des plus de 65 ans, inégalités de revenu familial, etc.).

Lorsque l'on compare l'évolution du PIB et l'évolution de l'ISS aux États-Unis, on constate que jusqu'à la fin des années 1960, les deux indicateurs progressent de concert, indiquant ainsi que la croissance du PIB permettait d'alimenter le bien-être. Mais après les deux indicateurs divergent de manière assez remarquable.

Figure XI.1.4 L'indice de santé sociale et du PIB aux États-Unis, de 1959 à 1996



Tout dépend en fait de la définition du bien-être que l'on adopte, ainsi que des indicateurs que l'on utilise ensuite pour le mesurer. Pour le dire autrement, le niveau de vie et ses indicateurs sont une construction sociale, et dépendent donc des représentations communes de ce qui fait la richesse d'une société.

11.1.2 ... ne doit pas dissimuler les fortes disparités...

Une baisse des inégalités sur le très long terme...

Lorsqu'on regarde les statistiques mesurant les **inégalités*** sur le très long terme, on constate bien une diminution des inégalités sur le long terme, notamment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

On peut remarquer ce phénomène à partir du **rapport interdécile***, que l'INSEE définit comme le rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % d'individus les plus riches (neuvième décile ou D9) et le revenu en dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres (premier décile ou D1).

Ce rapport diminue depuis maintenant au moins 40 ans en France, et s'est stabilisé autour de 3 depuis une trentaine d'années. Ce qui montre que les inégalités se sont bien réduites sur le long terme en France.

▪ **Le seuil et le taux de pauvreté**

Le seuil de pauvreté est égal, par convention, à 50 % du niveau de vie médian. Parfois, certaines mesures prennent comme seuil 60 % du niveau de vie. L'avantage de cet outil est qu'il est facile à calculer et qu'il donne une vision relative de la pauvreté : on est pauvre par rapport à un niveau défini de richesses qui évolue avec la société. L'inconvénient de cet outil, et il n'est pas mince, c'est qu'il s'agit d'une construction sociale : pourquoi prendre 50 % du revenu médian, et pourquoi d'ailleurs se baser par rapport au revenu médian ? Ce qui fait d'ailleurs de cet outil plus un indicateur de l'ampleur des inégalités que de la pauvreté, car comme le revenu médian augmente sur le long terme, le taux de pauvreté diminue surtout si on resserre l'échelle des niveaux de vie.

**Tableau XI.1.2 Revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté 2005
selon le type de ménage (en euros 2005)**

	Seuil à 60 %	Seuil à 50 %
Personne seule	817	681
Famille monoparentale un enfant de moins de 14 ans	1 062	885
Famille monoparentale un enfant de 14 ans ou plus	1 226	1 022
Couple sans enfants	1 226	1 022
Couple un enfant de moins de 14 ans	1 471	1 226
Couple un enfant de 14 ans ou plus	1 634	1 362
Couple deux enfants de moins de 14 ans	1 716	1 430
Couple deux enfants, dont un de moins de 14 ans	1 879	1 566
Couple deux enfants de plus de 14 ans	2 043	1 703

Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : enquêtes revenus fiscaux 2005, INSEE-DGI.

Le taux de pauvreté mesure quant à lui la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

Tableau XI.1.3 Taux de pauvreté (en %)

	Seuil à 60%	Seuil à 50%
1970	17,9	12,0
1975	16,6	10,2
1979	14,2	8,3
1984	13,5	7,7
1990	13,8	6,6
1996	13,5	7,2
2000	12,7	6,5
2001	12,4	6,1
2002	12,0	5,9
2003	12,0	6,3
2004	11,7	6,2
2005	12,1	6,3

Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : enquêtes revenus fiscaux 1970, 1975, 1979, 1984, 1990 et de 1996 à 2005, INSEE-DGI.

Cette réduction peut s'expliquer en grande partie par la mise en place d'un État-providence redistributeur fort. Il a permis le développement de politiques sociales et salariales favorables aux plus défavorisés. La création de la Sécurité sociale en 1945 n'a pas eu seulement pour but d'offrir à chacun une protection contre les risques sociaux sous la forme d'une redistribution horizontale, mais elle opéra une vaste redistribution verticale.

Cela dit, la baisse des inégalités, que l'on perçoit de manière dynamique et non plus statique, dans le temps, y compris pour le revenu avant impôt, ne peut s'expliquer par le rôle de la redistribution. Il faut donc trouver d'autres explications. On peut entre autres citer le rôle du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), qui progresse en fonction de plusieurs variables : premièrement, il augmente au rythme de l'indice des prix ; deuxièmement, il augmente également de la moitié de la croissance du salaire horaire ouvrier de base ; enfin, le gouvernement peut ajouter une augmentation de manière discrétionnaire, ce que l'on appelle le « coup de pouce ». Or, le SMIC a connu une augmentation relativement forte, augmentation qui a poussé à la suite tous les salaires à la hausse, entraînant ainsi une réduction de l'échelle des salaires.

... mais une augmentation des inégalités sur le court terme

Certains sociologues et économistes semblent observer une reprise des inégalités, que ce soit à court ou long terme, selon la perspective qu'ils adoptent.

Lorsqu'ils observent une reprise des inégalités sur le long terme (depuis à peu près une quinzaine d'années), ils se basent sur des outils différents de ceux que l'on vient de voir, et bien souvent ces outils sont plus qualitatifs.

On pourra noter tout de même qu'un indicateur synthétique mesurant les inégalités et la pauvreté a été construit pour proposer une vision alternative à celle que les outils traditionnels suggéraient. Il s'agit du « BIP 40 », construit par le « réseau d'alerte sur les inégalités ». Cet outil additionne des séries statistiques représentant les inégalités ou la pauvreté, dans les domaines de l'éducation, de la justice, du logement, des revenus, etc. (0 représente une absence d'inégalités et de pauvreté, 10 le degré maximal d'inégalités).

L'utilisation d'autres indicateurs pour mesurer les inégalités se justifie dans la mesure où les inégalités peuvent prendre des formes très diverses. Les inégalités se jouent dans l'éducation, dans l'accès à certaines formations, dans la possibilité culturelle de jeunes de milieux défavorisés de pouvoir s'adapter à la culture mise en valeur à l'école, mais également dans le logement ou sur d'autres plans qui ne transparaissent pas réellement dans un indicateur d'inégalité de niveau de vie.

Par ailleurs, force est de constater que certains revenus ne sont pas, ou mal, comptabilisés dans les indicateurs quantitatifs. Il en va ainsi de nombre de revenus de la propriété. Ainsi, 80 % de ces revenus ne sont pas comptabilisés dans les statistiques officielles du revenu disponible. Or, c'est en grande partie à ce niveau que se jouent les inégalités de revenu. C'est ce qui fait dire à de nombreux spécialistes que les inégalités seraient reparties à la hausse récemment. Ainsi, à la suite des travaux de Thomas Piketty, il a été montré que les plus hauts revenus en France avaient connu, sur la période 1998-2006, des augmentations bien plus fortes que ceux de la grande majorité de la population, signifiant donc qu'une hausse des inégalités pouvait être observée.

Cette forte augmentation des revenus des ménages les plus favorisés s'expliquerait par une très forte augmentation des revenus du patrimoine, dont ne bénéficient pas la majorité des ménages.

Mais, phénomène plus nouveau, les inégalités de salaires repartiraient à la hausse, notamment en ce qui concerne les revenus les plus élevés.

11.2 ... ce qui transforme les modes de vie

11.2.1 Le développement d'une société de consommation de masse...

Devenir riche pour pouvoir consommer, consommer pour être libre...

La hausse du niveau de vie, permise tant par des prix attractifs que par des hausses de salaires importantes durant les « trente glorieuses », a vu naître une société de **consommation de masse***. On le constate aisément en analysant la figure XI.1.1. Chaque année (à l'exception de 1994), les dépenses des ménages ont augmenté. Le mode de production fordiste, basé justement sur la production de masse, a enfanté un nouveau mode de vie.

Ce mode de vie est marqué par la consommation de biens standardisés, devenus accessibles. De nombreux ménages s'équipent de ces nouveaux biens et services : téléviseurs, automobiles, réfrigérateurs, etc.

Tableau XI.1.4 Équipement des ménages en biens durables selon le type de ménage (en %)

Type d'équipement	Ensemble
Réfrigérateur avec ou sans congélateur	98,9
Congélateur avec ou sans réfrigérateur	80,1
Four à micro-ondes	74,3
Lave-linge	92,2
Téléviseur couleur	94,8
Magnétoscope	70,6
Minitel	12,5
Téléphone fixe	86,5
Téléphone portable	69,6
Micro-ordinateur non portable	41,4
Micro-ordinateur portable	7,8
Micro-ordinateur (ensemble)	45,0
Internet	30,3
Voiture	80,7

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages.

Source : INSEE, enquête permanente sur les conditions de vie 2004

(www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS05104P&tab_id=464).

Grâce à l'accès à ces nouveaux équipements, les femmes ont pu pénétrer sur le marché du travail. Cela permet au ménage d'améliorer encore le niveau de vie puisqu'un second revenu s'ajoute au premier. En outre, la femme dispose enfin d'un moyen de ne plus dépendre de son mari, et elle pourra, si elle le souhaite, devenir indépendante et éviter (ou limiter) la domination masculine. Évidemment, cela ne signifie pas que les inégalités hommes-femmes aient disparu, loin de là, mais elles se sont néanmoins atténuées.

... ou pour être aliéné ?

Les sociologues et philosophes de l'école de Francfort se sont intéressés à la culture de masse. Mais ce qu'ils cherchent à montrer, ce n'est pas la libération que permet la consommation, mais au contraire l'aliénation à laquelle elle conduit.

La consommation de masse uniformise les goûts, les préférences. Elle permet également de cacher aux classes laborieuses les différences de niveau de vie. La consommation de masse est donc une illusion qui dissimule les antagonismes de classe. Elle détourne de l'action syndicale et politique et, au final, réduit les conflits sociaux.

La société de consommation de masse remise en cause par le post-matérialisme ?

La consommation de masse permet de satisfaire nombre de besoins matériels durant les « trente glorieuses ». Les niveaux de vie se sont améliorés. Les jeunes, à la fin des années 1960, n'ont pas connu la guerre et n'ont pas réellement vécu dans le besoin.

C'est à partir de cette jeunesse que va naître une contestation de la société de consommation de masse.

Un sociologue américain, Ronald Inglehart, va observer cette évolution qu'il qualifie de « révolution silencieuse » tant, selon lui, les mentalités vont être modifiées. Les valeurs et les aspirations se transforment. À la satisfaction de besoins matériels se substitue la recherche d'une satisfaction de besoins immatériels. De nouvelles valeurs, appartenant au « **post-matérialisme*** » fondées sur l'écologie, la paix, l'émancipation sexuelle ou encore le féminisme, remplacent les anciennes. Les « nouveaux mouvements sociaux » apparaîtront pour répandre ces valeurs et s'imposeront petit à petit, notamment après les événements de Mai 68.

Sans invalider totalement la thèse d'Inglehart, force est de constater que certaines valeurs existaient déjà auparavant, et en outre il n'est pas certain que le post-matérialisme se soit totalement imposé, tant il est vrai que les revendications pour des salaires plus élevés ou un pouvoir d'achat en hausse sont actuellement fortement en vogue. Toujours est-il qu'il a permis d'identifier des évolutions sociales qui ont généré de nouveaux modes de vie.

11.2.2 La résistance de modes de consommation pluriels

Des modes de vie qui dépendent de l'origine sociale

Selon l'origine sociale, identifiée par la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), des modes de vie très différents coexistent dans notre société.

Le premier sociologue à avoir mis l'accent sur cette réalité en France est Maurice Halbwachs, dans son ouvrage *La Classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines* (1912). Il montre les différences de modes de vie entre les ouvriers et des milieux sociaux à niveau de vie comparable, notamment les employés. Il constate qu'à niveau de revenu à peu près comparable, les biens et services consommés étaient relativement différents. À partir des coefficients budgétaires, il montre par exemple que les ouvriers accordent une part moins importante de leur budget aux dépenses de logement que les employés. Au contraire, la part dépensée dans l'habillement est plus importante pour les ouvriers que pour les employés. Autrement dit, Halbwachs a identifié une différence de mode de vie, et il va chercher à l'expliquer. Ce sont les représentations sociales dominantes dans chaque milieu qui orientent la consommation.

Bien plus proche de nous, Louis Chauvel s'est particulièrement intéressé aux inégalités en France, dans une perspective en termes de classes sociales, et, dans le cadre de ses recherches, il propose des **coefficients budgétaires*** ouvriers et de cadres pour quelques biens et services.

**Tableau XI.1.5 Coefficients budgétaires moyens et écarts de consommation
des cadres et des ouvriers en 1995**

	(A)	(B)	(C) = (A) – (B)	(D) = (A)/(B)
	Coefficient bud. Ouvriers	Coefficient bud. Cadres	Écart absolu	Écart relatif (en %)
Tabac	1,95	0,67	1,28	191,7
Pain	1,21	0,54	0,67	123,4
Essence	4,38	3,16	1,23	38,9
Charcuterie et plats préparés	2,73	1,80	0,93	51,5
Électricité	2,18	1,39	0,79	57,2
Bricolage entretien	1,05	0,60	0,45	75,1
Viande : bovins	1,20	0,73	0,48	65,4
Volaille	0,62	0,30	0,31	103,0
Combustible gaz bouteille	0,26	0,06	0,20	336,7
Viande : porc	0,45	0,20	0,25	129,0
Week-end	0,05	0,18	- 0,13	- 261,8
Transports terrestres	0,64	1,12	- 0,48	- 76,1
Remboursement résidence secondaire	0,29	0,62	- 0,33	- 112,9
Location auto	0,03	0,17	- 0,14	- 520,0
Livres	0,29	0,83	- 0,54	- 182,7
Dons autre ménage	2,11	3,60	- 1,49	- 70,8
Repas extérieur restaurant	1,13	2,29	- 1,17	- 103,6
Réparations logement	1,23	3,17	- 1,93	- 156,5
Vacances	2,02	4,66	- 2,64	- 130,2
Services domestiques	0,04	0,68	- 0,64	- 1 502,1

Note : les coefficients budgétaires sont la part moyenne dans le budget des différents postes présentés : en moyenne, les ouvriers fument 1,95 % de leur budget (colonne A), alors que les cadres n'y consacrent que 0,67 % (colonne B). Il existe deux façons de caractériser cet écart (ici présenté dans le sens des surconsommations des ouvriers, en haut du tableau, et des cadres en bas) : la différence absolue (colonne C : les ouvriers consacrent sur leur budget 1,28 point de tabac de plus que ne le font les cadres) et la différence relative (colonne D : la part du budget tabac est 191,7 % plus importante chez les ouvriers que chez les cadres). L'écart absolu permet de repérer surtout des différences sur des postes de grande taille (essence, vacances, etc.), mais il laisse dans l'ombre des différences sur de petits postes susceptibles d'être intéressantes, ce que l'écart relatif permet de mettre en évidence (dépenses de week-end ou de location automobile). Les vingt postes présentés (parmi 108 postes standard selon la nomenclature des publications de l'INSEE) sont choisis en fonction de leur pertinence dans le clivage des consommations de cadres et d'ouvriers. L'indice de pertinence est ici le produit des colonnes C et D. Plus un poste est haut sur la liste, plus il est spécifique de la consommation ouvrière.

Source : *Budget des ménages 1995, enquête obtenue auprès du LASMAS-IDL/IRESKO ; ménages dont la personne de référence est âgée de 18 à 65 ans, de CSP cadre ou ouvrière. Cité dans Louis Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », Revue de l'OFCE, n° 79, octobre 2001.*

Le mode de vie comme expression de la domination

Les modes de vie peuvent également s'expliquer par une volonté de se distinguer. Mieux, le mode de vie peut être une compétition, un terrain de lutte, où les individus et les groupes sociaux tentent de dominer les autres. S'il y a bien un terrain où se dévoile la violence des rapports sociaux, c'est bien celui de la consommation. En effet, la consommation est un moyen d'afficher son milieu social, et plus, de dominer.

Norbert Elias (*La Société de cour*, Flammarion, 1969) cherche à montrer que les dépenses luxueuses effectuées à la cour de France sous Louis XIV ne sont pas de simples gaspillages. Il s'agit aussi de revendiquer un statut élevé. Autrement dit, le mode de vie peut être le reflet de sa place dans la société plutôt que de son niveau de vie. On affiche son appartenance à un milieu social. Le mode de vie est ici l'expression d'un ethos, d'un **habitus***. Ce sont les dépenses somptueuses qui permettent d'affirmer son appartenance au milieu auquel on veut appartenir. Dans ce cadre, il s'agit donc bien de ne pas perdre la face, et de s'engager dans toujours plus de dépenses de luxe. Thorstein Veblen, un économiste institutionnaliste américain, a montré (*Théorie de la classe de loisir*, 1899) que les individus des milieux les plus favorisés se distinguent des autres par leur mode de vie ostentatoire. Ils montrent ainsi qu'ils ne sont pas soumis à la contrainte économique et qu'ils n'ont pas besoin de travailler.

On peut aller encore plus loin. Les biens et services consommés ne sont pas consommés uniquement pour le bien-être qu'ils procurent. Ils sont consommés aussi pour les symboles qu'ils renvoient aux autres. Pierre Bourdieu (*La Distinction*, Éditions de Minuit, 1979) creuse cette idée en analysant les goûts des individus. Il montre que ces goûts ne sont pas si individuels qu'on pourrait le croire, mais qu'ils dépendent de la classe d'appartenance. Bourdieu montre donc, à partir d'observations, que les goûts dépendent de considérations sociales. Ainsi, la classe dominante possède le goût légitime, goût qu'il faut adopter pour espérer faire partie de cette classe. La classe dominée a le « goût de la nécessité », c'est-à-dire que ses goûts dépendent en grande partie de contraintes économiques auxquelles elle ne peut échapper. Enfin, la petite bourgeoisie, qui ambitionne de rejoindre la classe dominante, fait preuve d'une « bonne volonté culturelle » : elle tente de copier les goûts de la classe dominante, mais n'y parvient jamais tout à fait. Elle a l'illusion de connaître une ascension sociale, mais à chaque fois qu'elle semble s'approcher de la classe dominante, elle n'y parvient pas en réalité. La raison en est simple pour Bourdieu : les goûts sont les reflets des habitus de classe. Or, pour appartenir à une classe, il faut en avoir l'habitus. Faute d'avoir l'habitus de la classe dominante, la petite bourgeoisie est condamnée à tenter vainement de rattraper le mode de vie de la classe dominante.

La réappropriation des biens consommés

Cette vision fait peu de cas de la capacité des individus de donner un sens à leurs actes, et de leur capacité à se réapproprier aussi bien l'acte de consommer que les biens et services qu'ils achètent. Sans invalider une analyse holiste, Florence Weber (*Le Travail à côté*, INRA, 1989) montre que les individus sont capables de se construire un espace d'autonomie. Elle relativise l'idée d'une généralisation et d'une uniformisation de la consommation de masse, et l'idée d'une distinction dans l'acte consumériste. Les individus (notamment dans les milieux populaires) sont capables de se donner des activités d'autoconsommation, comme le bricolage, le jardinage. Évidemment ces pratiques sont en déclin, mais elles permettent de montrer que les individus sont encore capables de se construire des espaces de création et de liberté (relatives).

De même, la consommation de masse est aussi l'occasion de se réapproprier les biens et services, ce qui n'en fait pas un pur acte uniformisateur. Par exemple, un même bien (un voyage touristique) peut se mener de manières bien différentes, et chaque individu se concoctera le séjour qu'il souhaite, quand bien même le tourisme de nos jours s'est massifié. Autrement dit, aujourd'hui, le consommateur participe aussi à la production. Il est également producteur, donc créateur.

11.3 Quand la microéconomie montre que le niveau de vie influence les comportements de consommation

Puisqu'il s'agit de savoir comment les modes de vie ont évolué, il est possible, à partir d'outils microéconomiques, de constater que le niveau de vie influence bien les comportements du consommateur.

Il s'agit donc ici de voir comment la consommation varie lorsque le niveau de vie augmente.

La typologie des biens de consommation

La notion d'élasticité

L'**élasticité*** mesure l'effet sur une variable X d'une variation d'une autre variable Y. Ainsi, on peut savoir si la variable X dépend de la variable Y et, si oui, si l'effet de la variation de la variable Y sera fort ou non.

Le concept-clé à connaître : l'élasticité

Si l'élasticité (notée e) mesure la sensibilité de la variation de la variable X suite à la variation de la variable Y, elle se mesure en faisant le rapport entre le pourcentage de variation de X sur le pourcentage de variation de Y : $e = (\Delta X/X) / (\Delta Y/Y) = (\Delta X/\Delta Y) / (Y/X)$.

On distingue généralement trois types d'élasticités :

- **l'élasticité de la demande par rapport au prix.** Il s'agit de déterminer la variation de la demande lorsque le prix varie. Nous avons vu que la demande était une fonction décroissante par rapport au prix (voir article sur la microéconomie). À ce niveau, deux questions se posent : est-elle toujours bien décroissante ? Ensuite, la demande réagit-elle fortement à une variation du prix ?

À la première question, il faut répondre par la négative. La théorie néoclassique traditionnelle du consommateur est une théorie des biens « normaux » (voir *infra*). Mais il existe des biens pour lesquels la demande augmente lorsque le prix augmente. Ce cas est néanmoins minoritaire. On peut prendre comme exemple certaines œuvres d'art qui, totalement méconnues, et donc sans valeur sur le marché de l'art, ne sont pas demandées, et qui soudainement le sont lorsque leur valeur augmente subitement. Dans le cas des biens « normaux », l'élasticité de la demande par rapport au prix est négative (lorsque le prix augmente, la demande diminue), mais est positive dans les autres cas.

La seconde question appelle la réponse suivante : plus l'élasticité est forte, plus cela signifie qu'une petite variation de prix aboutit à une forte variation de la demande. Dans le cas contraire, il y a inélasticité et la demande ne varie que très peu face à une variation du prix ;

- **l'élasticité de la demande par rapport au revenu.** Dans ce cas, on détermine l'effet sur la demande d'un bien de la variation du revenu. Ainsi, lorsque le revenu augmente, traditionnellement, on postule que la demande pour un bien augmente. Autrement dit, la demande est une fonction croissante par rapport au prix.

Mais d'abord, ce n'est pas toujours le cas. Il existe des biens dont l'élasticité de la demande par rapport au revenu est négative, ce qui signifie par exemple que lorsque le revenu augmente, la demande pour un bien spécifique diminue. Ce cas est également minoritaire, mais il existe bel et bien. On retrouve des biens de faible qualité, comme la margarine ou le vin de table très peu cher.

Ensuite, cette élasticité peut être très faible. Autrement dit, même si le revenu varie fortement, la demande pour un bien peut très bien varier très faiblement. Autrement dit, il est inélastique ;

- **l'élasticité-prix croisée.** Cette élasticité vise à mesurer l'effet sur la demande d'un bien de la variation du prix d'un autre bien. On utilise cette élasticité pour les biens substituables ou concurrents. Par exemple, on peut chercher à voir l'effet sur la demande de margarine d'une variation du prix du beurre. On s'attend logiquement à ce que lorsque le prix du beurre augmente, la demande de margarine augmente également, se substituant ainsi au beurre. Cette élasticité est donc en général positive.

On peut utiliser également cette élasticité pour des biens complémentaires. Au contraire, dans ce cas, la demande pour un bien varie dans le même sens que le prix du bien complémentaire. Ainsi, si le prix des séjours au ski augmente et qu'il s'agit d'un bien « normal », on peut logiquement s'attendre à ce que les ventes de matériels de ski diminuent. Dans ce cas, l'élasticité est négative.

Ces élasticités permettent de caractériser les biens en présence, et de pouvoir en établir une typologie.

La typologie des biens

Les biens se classent en général en trois types : les biens inférieurs, les biens normaux et les biens supérieurs.

Les biens « normaux » concernent la majorité des biens et services. Ils sont analysés largement par la théorie microéconomique du consommateur. L'élasticité de leur demande par rapport au revenu est comprise entre 0 et 1. Cela signifie donc que lorsque le revenu augmente, la demande pour ces biens augmente aussi, mais moins que proportionnellement.

**Tableau XI.1.6 Élasticités-revenu
des différents postes de consommation**

Alimentaire	0,27
Habillement	0,78
Logement	0,21
Équipement	0,78
Santé	0,52
Transports	0,67
Loisirs	0,73
Services	0,96

Source : enquête Budget de famille, 1979, 1984, 1989 et 1994, INSEE, cité dans Stéfan Lollivier, « La consommation sensible aux variations du revenu, même sur le court terme », Economie et Statistique, n° 324-325, août 1999.

L'élasticité de leur demande par rapport au prix est généralement négative, car logiquement, lorsque leur prix augmente, leur demande tend à diminuer.

Les biens dits inférieurs sont les biens que l'on consomme lorsque le revenu est relativement faible. Dès lors, l'élasticité de leur demande par rapport au revenu est négative. Lorsque le revenu augmente, on tend à consommer des biens normaux qui se substituent à ces biens.

Concernant certains biens inférieurs, si le prix augmente, étonnamment, la demande va également augmenter. Cette observation contre-intuitive a été réalisée par Robert Giffen en Irlande lors d'une grave famine qui a sévi au milieu du XIX^e siècle. En effet, l'aliment de base des populations les plus pauvres, la pomme de terre, était rare, et cette pénurie a logiquement entraîné une hausse de son prix. Mais les populations n'ont pas pu se tourner vers d'autres biens, car il s'agissait de l'aliment inférieur de base. Autrement dit, les Irlandais n'allaient pas se tourner vers de la viande, qui était un bien de luxe. Ils ont donc au contraire réduit leur alimentation exceptionnelle (la viande notamment) au profit des pommes de terre, quand bien même leur prix avait augmenté. Depuis, on appelle ce type de biens les biens Giffen. Mais pour que l'on rencontre des biens Giffen, il faut que ces biens n'aient pas de substituts réels, comme ici avec la pomme de terre. Donc, tous les biens inférieurs ne sont pas des biens Giffen.

Enfin, nous avons les biens supérieurs. L'élasticité de leur demande par rapport au revenu est supérieure à 1 : lorsque le revenu augmente, leur consommation augmente encore plus vite.

Concernant certains biens supérieurs, l'élasticité de leur demande par rapport au prix peut être également positive : en effet, lorsque leur prix augmente, leur consommation tend également à augmenter. Ce sont des biens Veblen (du nom de l'économiste institutionnaliste américain) qui concernent la volonté d'ostentation des consommateurs. Plus leur prix augmente, plus certains consommateurs à revenus élevés souhaitent disposer de ces biens pour afficher leur niveau de vie, et par là même leur distinction sociale. Là aussi, tous les biens supérieurs ne sont pas des biens Veblen.

Tableau XI.1.7 Structure des dépenses selon le niveau de vie (en %)

	Quintiles de niveau de vie(*)					Ensemble
	De 0 à 10 689 €	De 10 690 à 14 452 €	De 14 453 à 18 427 €	De 18 428 à 25 044 €	Plus de 25 044 €	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	14,2	16,5	15,7	14,9	12,9	15,0
Boissons alcoolisées et tabac	3,1	2,9	2,7	2,4	2,1	2,5
Articles d'habillement et articles chaussants	7,2	7,0	7,4	8,0	8,2	7,7
Logement, eau, électricité et combustibles	24,8	19,5	16,4	13,9	10,8	15,7
Ameublement, équipement et entretien ménager	5,5	6,2	6,6	7,3	8,6	7,1
Santé	2,9	4,1	3,4	3,4	3,8	3,5
Transports	11,1	14,9	15,8	16,2	16,3	15,3
Communications	4,3	3,8	3,8	3,6	3,0	3,6
Loisirs et culture	8,1	8,8	10,2	11,7	14,4	11,3
Enseignement	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Restaurants et hôtels	3,4	4,5	5,1	5,6	6,5	5,3
Autres biens et services (1)	11,7	11,3	12,3	12,4	12,7	12,2
Dépense totale (2)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Notamment : biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services (services juridiques, cotisation à des associations...).

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

(*) Les quintiles de niveau de vie sont les valeurs-seuils qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs de niveau de vie, la partionnent en 5 sous-populations de tailles égales. Par exemple, 20 % des individus disposent d'un niveau de vie inférieur à 10 689 euros.

Champ : France métropolitaine.

Source : INSEE, enquête Budget de famille 2006

(www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS05108&tab_id=80).

Résumé

Globalement, sur le long terme, les inégalités en termes monétaires tendent à se réduire rapidement, notamment lors des « trente glorieuses ». Toutefois, depuis les années 1970, les inégalités sociales, invisibles dans les indicateurs traditionnels des inégalités, tendent à augmenter. De même, il semblerait que les inégalités monétaires soient en augmentation depuis peu.

Cette évolution de long terme a nécessairement produit des effets sur les modes de vie. Ceux-ci se sont orientés vers une société de consommation de masse, même si elle a pu être contestée et continue de l'être dans le cadre de valeurs post-matérialistes. Cela dit, la consommation de masse n'implique pas nécessairement une uniformisation des modes de vie, loin de là, puisque les modes de vie restent des modes d'expression de l'appartenance sociale, et les réinterprétations sont nombreuses.

Il est possible, à partir des outils offerts par la microéconomie, de construire une typologie des biens qui reflète les comportements des consommateurs. Ainsi est-il possible de classer les biens et services selon les effets qu'ont sur leur demande les variations du revenu ou de leur prix. Classiquement, à la suite d'Engel, on retient trois catégories : les biens inférieurs, les biens normaux et les biens supérieurs.

Des chiffres et des dates

Tableau XI.1.8 Structure des dépenses selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	16,7	14,4	11,9	13,6	14,0	15,5	15,0
Boissons alcoolisées et tabac	1,5	2,3	1,8	2,4	2,8	3,5	2,5
Articles d'habillement et articles chaussants	8,4	8,4	8,9	8,7	8,2	7,9	7,7
Logement, eau, électricité et combustibles	10,7	12,0	11,4	13,5	18,8	18,4	15,7
Ameublement, équipement et entretien ménager	7,2	7,2	8,0	6,9	6,5	6,1	7,1
Santé	3,6	2,9	3,3	3,3	3,2	2,5	3,5
Transports	16,8	18,0	16,2	17,6	15,3	16,8	15,3
Communications	3,1	3,1	3,2	3,7	4,4	3,9	3,6
Loisirs et culture	9,7	12,3	14,2	11,5	9,7	9,1	11,3
Enseignement	1,0	1,1	1,3	0,7	0,7	0,6	0,7
Restaurants et hôtels	4,5	5,6	7,4	6,5	5,3	5,2	5,3
Autres biens et services (1)	16,9	12,7	12,5	11,4	11,1	10,6	12,2
Dépense totale (2)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Notamment : biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services (services juridiques, cotisation à des associations...).

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : INSEE, enquête Budget de famille 2006

(www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS05107&tab_id=79).

Biographies

- Bourdieu, Pierre (1930-2002). Ce sociologue français a élaboré une théorie de la reproduction des inégalités, en essayant d'en comprendre et d'en dévoiler les mécanismes. Il fait ainsi une grande place aux concepts de domination, de violence et de lutte. Sa force est d'avoir pu synthétiser les apports de nombreux prédécesseurs, comme Marx, Durkheim ou Weber. Mais même si sa théorie a évolué dans le temps, elle reste critiquée pour sa rigidité et le manque de place faite aux choix des individus.
- Engel, Ernst (1821-1896). Ce statisticien et économiste allemand a développé une analyse de la consommation en 1857, dans un ouvrage intitulé *Les Conditions de la production et de la consommation dans le royaume de Saxe*. Il a notamment étudié l'effet d'une variation du revenu sur la consommation. En son souvenir, on a appelé la courbe d'Engel la courbe qui relie tous les paniers optima lorsque la droite de budget se déplace dans le graphique de l'équilibre du consommateur (voir article sur la microéconomie). À partir de ses observations, Engel a construit la typologie des biens (biens inférieurs, normaux et supérieurs) et proposé une « loi » : lorsque le revenu augmente, la part des biens de première nécessité diminue dans le budget d'un ménage, alors que celle des biens supérieurs a tendance à augmenter.
- Halbwachs, Maurice (1877-1945). Ce sociologue français de l'école durkheimienne s'est intéressé à la classe ouvrière et au niveau de vie, et il en a même fait sa thèse. Il s'est particulièrement intéressé aux besoins de la classe ouvrière.

Bibliographie

- Herpin, Nicolas. *Sociologie de la consommation*, La Découverte, coll. « Repères », 2001. Cet ouvrage très synthétique et très clair offre un riche panorama des différentes sociologies de la consommation. Il permet d'appréhender la question des modes de vie de manière large.
- Lagrange, Hugues (dir.). *L'Épreuve des inégalités*, PUF, coll. « Le lien social », 2006. Cet ouvrage, rédigé par des sociologues spécialistes de la question, balaye l'ensemble des dimensions des inégalités aujourd'hui, notamment en France. Il s'inspire des derniers travaux de recherche et permet d'avoir un excellent aperçu des inégalités sociales qui traversent notre société contemporaine.
- Villieu, Patrick. *Macroéconomie. Consommation et épargne*, La Découverte, coll. « Repères », 1997. Ce livre permet d'approfondir les théories économiques de la consommation et de l'épargne. Il aborde par exemple les théories du revenu permanent et du cycle de vie.

Vos sujets de dissertation en mai prochain

- **Sujet n° 1** : Comment expliquer l'augmentation des niveaux de vie depuis les « trente glorieuses » ?
- **Sujet n° 2** : Comment expliquer les transformations des modes de vie depuis les « trente glorieuses » ?
- **Sujet n° 3** : Y a-t-il une augmentation des inégalités aujourd'hui ?
- **Sujet n° 4** : Dans quelle mesure la croissance permet-elle de réduire les inégalités ?

Glossaire

- **Coefficients budgétaires** : part du revenu disponible consacrée à un certain type de dépense.
- **Consommation de masse** : généralisation d'un mode de vie basé sur une consommation standardisée.
- **Consommations collectives** : ensemble des consommations non individualisables.
- **Élasticité** : mesure l'effet sur une variable X d'une variation d'une autre variable Y.
- **Habitus** : ensemble cohérent d'habitudes propres à un individu ou à un groupe social, issu de la socialisation.
- **Inégalités** : partage non uniforme des ressources reconnues comme désirables dans une société.
- **Mode de vie** : habitudes de consommation d'un individu liées à son revenu, à sa culture, ou encore à son groupe social.

- **Niveau de vie** : l'INSEE mesure le niveau de vie comme « le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc) ».
- **Patrimoine** : stock de richesses d'un agent économique.
- **Post-matérialisme** : émergence d'un nouveau mode de vie, moins tourné vers les valeurs matérielles, mais davantage vers les valeurs immatérielles.
- **Rapport interdécile** : l'INSEE le définit comme étant le rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent les 10 % d'individus les plus riches (neuvième décile ou D9) et le revenu en dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres (premier décile ou D1).
- **Revenu disponible** : selon l'INSEE, il comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.
- **Salaire** : rémunération du travail d'un employé par son employeur.
- **Unités de consommation (uc)** : les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.